AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à Gaston Ganault, 18 février 1888

### Marie Moret à Gaston Ganault, 18 février 1888

**Auteur**·e : Moret, Marie (1840-1908)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation2 p. (426r, 427r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 18 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45232

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

# **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>18 février 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Ganault, Gaston (1831-1894)</u>
Lieu de destination46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

## **Description**

RésuméSur le choix de Dequenne en qualité de gérant désigné : Marie Moret demande à Ganault si le fait que Dequenne soit belge, qu'il n'ait obtenu que la petite naturalisation (le droit de séjour et les droits civils) et qu'il ait envoyé son fils

de 20 ans en Belgique pour échapper au service militaire ne constitue pas un obstacle ; elle lui demande s'il ne faut pas désigner un autre conseiller de gérance pour accepter le legs de Godin. Elle lui explique que cette objection émane de la rumeur dans Guise et que la validité de son mariage a même été remise en question du fait que Dequenne était un témoin.

SupportLa copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

#### Mots-clés

Consultation juridique, Familistère, Succession de Godin (droit)
Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Dequenne, Charles (1867-1922)
- Flamant, Aimé (1843-1897)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Lieux cités Belgique

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023